



Image de synthèse de l'aspect que pourrait prendre la plage projetée par l'Etat. Action patrimoine vivant juge qu'il s'agirait d'une intervention extrêmement «brutale» sur la rade. (DR)

Une initiative menace la plage de Cramer

AMÉNAGEMENT

Action patrimoine vivant et l'Avivo veulent faire classer les rives du lac.

JÉRÔME FAAS

On savait l'association Action patrimoine vivant opposée à l'extension de l'OMC. On découvre aujourd'hui qu'elle combat aussi «la plage de Robert Cramer», projet visant à renflouer le lac sur 8,5 hectares entre Baby Plage et le Port-Noir. Et qu'elle a le soutien de l'Avivo.

L'annonce a été faite lundi au

Conseil municipal. Action patrimoine vivant s'apprête à lancer une initiative municipale réclamant «l'inscription de la rade et de ses rives au Patrimoine mondial de l'Unesco», détaille Erica Deuber Ziegler, membre du comité de l'association.

En s'ajoutant au référendum que lanceront les mêmes acteurs, l'initiative cible bien sûr l'agrandissement de l'OMC. Cette arme avait

d'ailleurs été brandie une première fois en avril 2008 par A gauche toute! et Christian Grobet (aussi membre du co-

mité de l'Avivo), déterminés à maintenir l'intégralité du parc Barton en zone de verdure.

Entre-temps est né le projet d'esplanade géante le long du quai Gustave-Ador, qui vise à la fois à offrir une plage aux Genevois et à débarasser le quai marchand des Eaux-Vives de ses bateaux et entreprises.

«Serait-il encore possible de construire les Bains des Pâquis en 2009?»

ALEXANDRE WISARD,
CHEF DU PROJET DE PLAGE

Le télescope avec l'initiative paraît inévitable. Erica Deuber Ziegler affirme ainsi qu'un classement au Patrimoine mondial n'interdirait pas toutes transformations des rives, mais que celles-ci «de-

vraient être inscrites dans l'histoire des lieux». Or, juge-t-elle, «cette plage contrevient à toutes les manières dont on a développé la rade de façon linéaire et symétrique. L'intention est louable, mais on se trompe si on pense pouvoir traiter la rade avec une telle brutalité.»

L'Avivo veut avoir son mot à dire

L'Avivo, elle, explique via son président Souhaïl Mouhanna que «la protection des rives est une action citoyenne». Mais pourquoi «l'association de défense et de détente de tous les retraités et futurs retraités» livre-t-elle un combat patrimonial? «On essaie de nous cantonner à la défense exclusive des personnes âgées, s'émeut



Souhaïl Mouhanna, comme si nous n'avions pas à intervenir sur d'autres sujets. Mais non! Les personnes âgées sont des citoyens à part entière.»

S'il admet «ne pas avoir étudié en détail le dossier de la plage», il réaffirme se positionner «d'une manière générale pour la protection des rives du lac». L'Avivo se dirige donc vers un soutien formel à l'initiative: «Il y a déjà eu un tour de table favorable à cette option.»

Le magistrat Robert Cramer, qui juge le projet du Conseil d'Etat «extrêmement populaire», est confiant. «Si des gens

veulent lancer une initiative pour dire qu'il ne faut pas faire de nouvelle plage, ils se lancent dans une entreprise très difficile.»

Et Alexandre Wisard, responsable du projet de plage et chef du Service de la renaturation des cours d'eau, se borne à indiquer qu'il lance «un projet d'utilité publique qui doit respecter les lois et les règlements en vigueur. Je n'ai pas à avoir une position politique comme Erica Deuber-Ziegler.» Mais il hasarde une question: «Serait-il encore possible de construire les Bains des Pâquis en 2009?»